

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le synchrotron-Soleil et sur la politique de recherche, à Saint-Aubin le 18 décembre 2006.

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Président de la Région Ile-de-France,
Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les parlementaires et les élus,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous, aujourd'hui, pour inaugurer, à Saint-Aubin, dont je salue également le Maire, sur le plateau de Saclay, le synchrotron SOLEIL. Je salue toutes celles et tous ceux qui ont participé à sa construction et je veux leur dire, au nom de tous, et au nom de tous les Françaises et les Français, notre admiration, notre estime et notre reconnaissance.

Grâce à eux, la France dispose aujourd'hui d'un instrument unique : un anneau impressionnant, de plus de trois cents mètres, dont les appareils ont été réglés au millième de millimètre. Une formidable source de lumière, capable d'explorer le coeur même de la matière. Il s'agit là d'une réalisation absolument exemplaire.

Une réalisation exemplaire, d'abord, parce que tous les savoirs humains sont en vérité concernés par SOLEIL : l'astronomie, la biologie, la chimie, l'archéologie. Quelle est l'origine de l'univers ? D'où vient la vie ? Comment les sociétés humaines se sont-elles développées ? À toutes ces questions, SOLEIL contribuera à apporter des réponses, en permettant de mieux connaître, aussi bien la matière des étoiles les plus distantes, que celle des oeuvres et des objets les plus anciens. En matière de santé et d'environnement, SOLEIL sera également d'une utilité majeure : on pourra y observer les structures biologiques dans leur moindre détail, pour concevoir de nouveaux médicaments. Repérer les traces de toxiques chimiques, pour mieux lutter contre les pollutions. Métallurgie, électronique, agro-alimentaire : là encore, SOLEIL fournira des données décisives pour concevoir les technologies qui feront les innovations et les emplois de demain.

Exemplaire, SOLEIL l'est également par son organisation : en créant ensemble une société civile dédiée, le CNRS et le CEA ont conjugué la force de deux grands et exemplaires établissements publics et la souplesse d'une petite structure. C'est un modèle qui mérite, sans aucun doute, d'être pris en exemple.

SOLEIL est exemplaire, aussi, par son financement, qui unit les collectivités locales et l'Etat. C'est dès 1997, alors que l'intérêt des grands équipements scientifiques était parfois contesté, que les collectivités locales ont voulu et accepté d'apporter un soutien financier important, très important, à la construction de SOLEIL, l'Etat finançant son exploitation.

Cette réalisation est exemplaire, enfin, par son ouverture : chaque année, quatre cents équipes, deux mille personnes appartenant à des établissements de recherche comme à des entreprises, françaises ou étrangères, pourront scruter ici l'infiniment petit.

C'est la collaboration entre équipes et entre institutions, la mise en commun des moyens et des hommes sont une des clés de la science de demain. Depuis 2002, nous avons mis en place les outils pour les favoriser : 66 pôles de compétitivité, 20 instituts Carnot, 13 réseaux thématiques de recherche avancée ont été créés. Ce n'est pas par hasard que SOLEIL participe, le Président HUCHON l'a rappelé tout à l'heure, à deux pôles et à un réseau

POURQUOI ? a rappelle tout a l'heure, a deux poles et a un reseau.

Plus largement, à l'ère de la compétition mondiale, j'ai souhaité donner la priorité à la recherche et à l'innovation. Des moyens sans précédent ont été engagés : six mille emplois et six milliards d'euros supplémentaires depuis 2004, soit une hausse de 16% en trois ans.

De nouvelles institutions ont été mises en place pour mieux orienter la recherche : le Haut Conseil de la science et de la technologie et l'Agence nationale de la recherche.

Avec la création des premiers pôles de recherche et d'enseignement supérieur, nous jetons les bases du renouveau nécessaire de notre système de recherche et d'innovation.

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, l'Union européenne s'est fixé l'objectif ambitieux de consacrer 3% de son produit intérieur brut à la recherche. Si notre recherche publique a bien dépassé le seuil des 1%, la recherche d'initiative privée ne représente pas encore les 2% nécessaires à la réalisation de cet l'objectif.

Nous devons aller plus loin : encourager plus fortement les entreprises à investir dans la recherche et à innover. C'est pour cela que le projet de loi de finances prévoit une augmentation du crédit d'impôt recherche et la création d'un statut fiscal avantageux pour les entreprises en très forte croissance. Elles viendront compléter le dispositif dont bénéficient déjà les jeunes entreprises innovantes.

Notre responsabilité, c'est aussi de renforcer, notamment chez les jeunes, le goût de la science. Je me réjouis de voir que SOLEIL accorde une si grande importance à la diffusion de la culture scientifique.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous féliciter une nouvelle fois, et de tout coeur, très chaleureusement, vous toutes et vous tous qui avez bâti SOLEIL. C'est un atout supplémentaire pour ce territoire du plateau de SACLAY, qui a tous les moyens de rivaliser avec ses homologues américains et asiatiques. C'est un avantage décisif pour la recherche française. Je veux vous dire toute ma reconnaissance pour votre engagement en faveur de la science, de l'innovation et du progrès.

Je vous remercie.